



Éditorial

Quand vous lirez l'éditorial de cette 12^{ème} édition de l'Infolettre des 4 Saisons, le dernier que j'ai l'honneur de rédiger, nous serons à peu de semaines de notre prochaine AG. Elle se tiendra à la salle polyvalente de Bainville-aux-Miroirs, le samedi 20 février 2016 à 10 h. C'est en face de la Mairie. Elle sera ponctuée de plusieurs points forts :

– L'AG extraordinaire pour valider le toilettage de nos statuts et du règlement intérieur.

– La présentation de nos 5 jeunes partenaires du Service Civique. (Cf article page intérieure).

– La présentation de notre site internet.

– L'élection de nouveaux administrateurs.

– Au terme de l'AG : l'élection du nouveau président ou présidente de notre club par le nouveau CA.

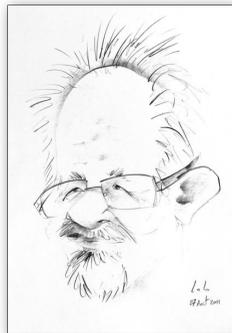
En vue de ce scrutin, vous voulez bien réfléchir à votre candidature comme administrateur (trice) ? Vous avez jusqu'à l'AG pour vous faire connaître. Vous venez d'arriver au club ? Et alors ? Nous avons au contraire besoin de votre regard neuf sur l'association et ne faites surtout pas un complexe de votre adhésion récente. Le nouveau CA aura des décisions d'orientation à prendre, soyez-en les acteurs (trices). À l'inverse, vous pouvez ne pas être administrateur (trice) et accepter des missions temporaires spécifiques telles que les manifestations de L'Étoile de Sion ou le Marché de Noël.

Je voudrais, pour cet ultime édito, vous redire que la démonstration est faite *« la vitalité et la pérennité de notre club passe aussi par la formation »*. Si vous souhaitez devenir administrateur, vous aurez, selon vos souhaits et compétences,

un rôle précis à jouer au CA. Nous attendons de vous, autant que faire se peut, que vous puissiez, le moment venu (et en fonction des places disponibles) suivre, sans frais personnels, le Module de Base FFR. Il se tient sur 2 jours au cours desquels les stagiaires se familiarisent avec la Fédération nationale et départementale, avec les notions d'orientation (carte, boussole, terrain), avec le fonctionnement d'un club et la gestion d'un groupe de randonneurs. Vous le savez, pour que la rando soit une source de plaisir pour tous, il faut qu'il y ait un rapport d'équilibre entre le nombre de randos proposées, le nombre de participants, le nombre de baliseurs et enfin le nombre d'accompagnateurs voire d'animateurs titulaires du SA1. Les formations FFR contribuent puissamment à cet équilibre.

Je change totalement de sujet et je voudrais ici avoir une pensée pour Madame Monique Kullock, une amie et adhérente un temps, décédée brutalement et qui, pour des motifs de santé, n'avait pu continuer de marcher avec nous. Nous retrouverons sur les chemins Hans son mari, également un temps adhérent. Il attend la formule Rando-Santé.

Pour conclure, une petite bouffée d'égo aidant, je ne résiste pas au plaisir de remplacer ma signature par cette caricature ...



Président

Le président et le conseil d'administration
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016

NOS CHANTIERS

RANDONNEES

Le rond de départ

Il n'est pas question de reprendre ici les consignes de sécurité archiconnues et présentées héroïquement – c'est-à-dire parfois dans l'indifférence générale – par l'animateur de la randonnée du jour. Mais pourquoi donc les accompagnateurs s'obstinent-ils à les réciter imperturbablement à chaque départ ? Certains ont même une check-list. En voici les raisons, énumérées sans ordre hiérarchique :

– En cas de sinistre, l'inspecteur-sinistres de toute société d'assurance demandera, l'air de rien : « Aviez-vous reçu au départ des consignes de sécurité du responsable de la randonnée ? » Si vous lui répondez non, cela commence très mal pour l'animateur, voire pour le président !

– Nos relations conventionnelles avec la FFR nous engagent à respecter un cahier des charges, dans lequel la sécurité tient une place cardinale.

– Contrairement à une idée reçue, il y a une grammaire de la marche. Elle est même détaillée dans le Code de la route. Elle est plutôt facile à retenir mais si difficile à appliquer ! Convenons volontiers, que nous petits français au cou un peu roide, sommes allergiques à la discipline de groupe.

– Le respect des recommandations ne dit-il pas autre chose que le souci de sécurité ? À partir du moment où nous partageons les mêmes plaisirs de la rando, les

mêmes valeurs (environnement, culture), et que nous tenons le même langage de prévention, ne témoigne-t-il pas de notre sentiment d'appartenance au club ?

Les instructions relatives à la sécurité ne sont pas des ordres. Vous pouvez même faire l'exact contraire. Toutefois, corrélativement, vous sortez du champ de garantie de votre licence et de celle de l'association.

Enfin, vous aurez remarqué que seul l'horaire du rond de départ est mentionné sur le programme. Il n'est pas à confondre avec votre heure d'arrivée qui peut notablement varier d'un randonneur à l'autre. Ici, un petit compliment : les retardataires sont rarissimes, bravo !

FORMATION

Balisage

Il y a peu, notre ami Jean-Claude Hector, dévoué responsable du balisage, tirait la sonnette d'alarme. Le nombre de baliseurs titulaires est descendu à 3. C'est manifestement trop peu pour gérer plus de 400 km de circuits et pour accompagner les baliseurs dits à l'essai. Fort opportunément, Étienne Marchal, que beaucoup connaissent pour l'avoir rencontré aux AG antérieures, ancien administrateur départemental chargé du balisage et encore très actif, s'est proposé pour animer un stage de formation courant avril prochain. A ce jour, 9 inscriptions concernent les aides baliseurs actuels. Ce stage se tiendra sur 1 jour et 1/2, théorie et pratique du terrain.

BRÈVES

Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Les Randonneurs du Pays de Charmes s'est tenue le samedi 23 janvier 2016 à 10 h 30, auberge Les Templiers, 88 130 - RUGNEY.

Saut de la Pucelle. Grâce à une subvention du Conseil Départemental, la commune de Vaudémont va à nouveau pouvoir sécuriser le site.

Marché de Noël 2015 de Sion.

On parle de 10 000 visiteurs. Huit bénévoles RDS (merci à eux) ont assuré la permanence de notre stand. Nombreux contacts ou retrouvailles avec les élus et les associations. Une dizaine de personnes ont laissé leur adresse électronique pour recevoir notre programme. Rando-Santé a également été évoquée.

PARTENARIATS

Le Service Civique avec le Conseil Départemental. Des jeunes au service du Saintois et de l'engagement volontaire

L'objectif du service civique est d'offrir à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui le souhaitent l'opportunité de s'engager, de donner de leur temps à la collectivité, tout en participant au renforcement de la cohésion nationale et la mixité sociale.

Concernant le partenariat entre les volontaires du Service Civique et les Randonneurs du Saintois, quelques réunions sont prévues d'ici l'assemblée générale pour définir le plan de travail d'une durée de 6 mois.

Passons aux présentations :

Benjamin GRANGER – 23 ans
bgranger@departement54.fr
« Diplômé d'une Licence Histoire de l'Art, je vais entamer une formation de guide conférencier. Cette démarche citoyenne, concrète et enrichissante me prépare et confirme ma volonté à poursuivre ce projet professionnel. »

Cassandra RIGOLOT – 22 ans
crigoLot@departement54.fr
« En BTS Gestion et Protection de la Nature, PepS me permet de développer mes

connaissances de naturaliste tout en pratiquant la théorie acquise durant mes études. Un bon moyen d'élargir mes compétences et de me créer un réseau professionnel. »

Isabelle KOZON – 25 ans
ikozon@departement54.fr
« Diplômée d'un Master 2 Fonctionnement et Gestion des Écosystèmes, Peps est à la fois une opportunité de participer à la mise en valeur du patrimoine naturel de ma région natale, et aussi d'enrichir mon parcours professionnel. »

Laëtitia CHRÉTIEN – 24 ans
lchretien@departement54.fr
« En reconversion professionnelle, Peps est une belle aventure qui me permettra d'acquérir une expérience dans le domaine de l'environnement, et de rencontrer des personnes ressources qui me transmettront leur connaissance et savoir-faire. »

Vanessa DINCHER – 22 ans
vdincher@departement54.fr
« En Master 1 Gestion des Milieux Aquatiques, le service civique est une chance pour moi de mobiliser mes connaissances au service des autres et d'en acquérir de nouvelles. Peps, une bonne expérience professionnelle ! »



Vanessa — Isabelle — Benjamin — Laetitia — Cassandra

CHEMIN FAISANT

Une stèle en mémoire de Charles Durand de Prémorel en forêt de Goviller.

Le 14 décembre dernier, sous la conduite de Monique Hardy, accompagnatrice du jour, les amateurs de rando bleue ont démarré de la mairie de Vitrey pour se rendre dans la Forêt Domaniale de Goviller qu'ils ont abordée par le sud, en suivant Sud / Nord la Tranchée de Vitrey au lieu-dit La Tanière (Cf carte IGN 3316 E). À 400 m environ de l'entrée du massif forestier, à main droite, ils ont d'abord remarqué un groupe de conifères dont la verdure tranchait avec les feuillus en habit d'hiver. S'approchant, ils découvrent une stèle funéraire monolithe et gravée de la 1^{re} guerre mondiale. Le texte est difficilement lisible et le groupe se promet de faire des recherches dont voici le résultat. Pour ceux qui ne connaissent pas le signataire, il s'agit de Jean-Pierre Deswarte, le président-fondateur des Randonneurs du Saintois.

Il existe dans la parcelle 2 de la forêt domaniale de Goviller (en face de la ligne 4/1) une stèle de belle facture sur laquelle on peut lire : « À la mémoire de Charles Durand de Prémorel, garde général des Eaux et Forêts tombé au champ d'honneur en 1915 ».

Étant donné qu'il n'y a pas eu de combats à cet endroit en 1915 et que le défunt n'avait apparemment pas exercé dans le secteur, j'ai recherché l'origine de cette implantation, vainement à ce jour.

Ce que l'on sait, grâce à Mademoiselle LYONNET, documentaliste à l'ENGREF à Nancy, qui a mis ses compétences à notre disposition, c'est que Charles Durand de Prémorel est né à AUTUN le 3/12/1876. Il est entré en 1909 à l'École Forestière des Barres à Nogent-sur-Vernisson (Loiret) dont il fait partie de la 26^e promotion. En 1911 il est garde général stagiaire et garde général titulaire le 1/3/1913 à Bonneville (Savoie). Le titre de

garde général est l'équivalent d'ingénieur des travaux des Eaux et Forêts.

À la mobilisation, le 1^{er} août 1914, il est lieutenant au 297^e R.I. Le 18 avril 1915 il est blessé en Alsace et meurt de ses blessures le 4 mai à l'hôpital de Gérardmer.

Il était le fils de Raoul Antoine Durand de Prémorel né à Longlaville (Moselle) le 3/1/1832, entré dans l'administration des Eaux et Forêts le 30/9/1853, inspecteur le 6/12/1880, qui a pris sa retraite en 1890 à Saint Jean les Longuyon (Meurthe-et-Moselle) où cette famille n'est apparemment plus représentée.

J.P. Deswarte

Référence : Annales forestières, Revue des Eaux et Forêts, 1915, Tome 53, années 1914 et 1915, 4^e série, 12 et 13^e années, page 653.



Association Les Randonneurs du Saintois
20 rue du Petit Barmont - 54330 VEZELISE
06 83 42 81 57